



N°75

Le Lien

AU TOUR DU FEU



BULLETIN SEMESTRIEL DES
AMIS DU GRANDVAUX - JUILLET 2013

Siège social : Mairie de Grande Rivière
39150 SAINT LAURENT EN GRANDVAUX

GERANTE : Fabienne LACROIX
39150 GRANDE - RIVIERE

CA : 550.204.27.798

ISSN - 1166 - 7338

DEPOT LEGAL
1er Semestre 2013



SOMMAIRE DU NUMÉRO 75

Compte-rendu de l'assemblée générale 2013	3	
Exposition 2013, le programme des animations	4	
Brèves	5	<i>Fabienne Lacroix</i>
La sortie 2013 à Nozeroy	6 et 7	<i>Bernard Leroy</i>
La conférence de mars 2013 : les moulins à vent	8	<i>Bernard Leroy</i>
Récit : une farce qui tourne mal à Fort-du-Plasne	9	<i>Transcrit par Paul Delsalle</i>
Poème : Chant de la Fruitière	10	<i>Transmis par Michel Jacquemard</i>
L'allumette à friction (Charles Sauria)	11 à 13	<i>Jean Louvier</i>
Quatre lacs à la périphérie du Grandvaux	14 à 22	<i>Bernard Leroy</i>
Héraldique : les blasons du Grandvaux	23 à 26	<i>Jean Louvier</i>
L'abbé Luc Maillet-Guy	27 et 28	<i>D'après Le Lien n° 20</i>
Lettre de Maurice Bouvet à Luc Maillet-Guy	29 à 31	

ÉDITORIAL

Chers lecteurs,

L'année 2013 a encore débuté sous le signe du deuil avec le départ brutal de Michel Colin. Il avait encore signé un article dans notre dernier numéro du Lien, auquel il consacrait beaucoup de temps et d'énergie depuis son arrivée dans l'équipe. Il s'était même mis à l'informatique à 70 ans pour répondre aux nouvelles exigences de ce bulletin qui lui tenait à cœur. Pendant deux mandats, il a assuré consciencieusement le secrétariat et continuait de nous proposer ses services. Solitaire, il aimait pourtant beaucoup les retrouvailles entre amis, la fête des batailles et les soirées chez l'Albert ou l'Aimée, où il nous concoctait des petites parodies acidulées sur des airs de Brassens. Chacun d'entre nous garde au fond du cœur un joli souvenir d'un moment passé avec lui.

Comme pour Claude, nous avons eu besoin de quelques semaines pour retrouver notre enthousiasme, mais la vie de l'association continue comme celle d'une grande famille. On partage les chagrins, mais aussi les joies et c'est cela qui nous unit.

Cette année encore, point de chômage ! On

aimerait toujours davantage de bénévoles pour en soulager d'autres un peu trop envahis par l'association.

Chez la Louise, le sol de la cuisine, réalisé avec Charles et Cyprien, tailleurs de pierres, employés de « Pierre et Traditions », est terminé. Deux murs ont également été recrépis à la chaux.

De l'autre côté, une équipe a entrepris de remonter la forge du « grand maréchal » des Monnets. En effet, William Goyard avait pris soin de la conserver et nous en a fait don. Un grand merci à William de la laisser quitter sa terre natale de Fort-du-Plasne pour lui permettre de reprendre vie chez la Louise. Nous avons déjà l'intention de la refaire fonctionner pour notre exposition estivale.

Alors, rendez-vous au bout de la rue du Coin d'Amont à Saint-Laurent, à partir du 20 juillet pour découvrir les transformations de la maison et plein de surprises pendant trois semaines autour du thème du feu.

En attendant, je vous laisse feuilleter ce nouveau numéro du Lien et je vous souhaite un très bel été.

Fabienne Lacroix

Couverture : Le four de la ferme Louise Mignot. Photo Liliane et Roger Grandmaître

Les articles insérés dans Le Lien restent sous la responsabilité de leur auteur et n'engagent pas la responsabilité de l'association.

Association Les Amis du Grandvaux - Mairie - 39150 Grande-Rivière

Courriel : amisdugrandvaux@free.fr - Site internet : <http://amisdugrandvaux.com/jura>

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 AVRIL 2013

L'assemblée générale annuelle de l'association s'est déroulée comme à l'accoutumée à la mairie de Saint-Laurent devant une salle comble. Ce rendez-vous est toujours très attendu par les adhérents qui y assistent comme d'habitude très nombreux.

> Le compte rendu de l'assemblée générale 2012 est accepté à l'unanimité.

> La présidente lit le rapport des activités qui se sont déroulées depuis décembre 2012:

> En février, l'équipe des ouvriers de la ferme Louise Mignot a tenu à célébrer, dans la ferme, le premier anniversaire du décès de Claude Banderier, en compagnie de sa femme et de Corine, une de leurs filles. Rémi avait confectionné une plaque en sa mémoire. Elle a été placée dans l'écurie, où il a tant œuvré.

> En mars, la conférence sur les moulins à vent comtois a rempli la salle du conseil de la mairie de St-Laurent, suscitant un grand intérêt. (voir page 8) A cette occasion, le président de l'association « La roue du Lizon », présent, a demandé aux Amis du Grandvaux une visite des deux moulins à vent grandvalliers. Elle aura lieu début septembre 2013.

> Peu de temps avant, Denis Bépoix était venu passer les films amateurs de Raymond Michel Grosjean au club du temps libre de St-Laurent. Roger Grandmaître en a profité pour projeter les films de Michel Lebleu sur les derniers moments de la fruitière de Prénovel et le travail du boisselier Louis Janod aux Piards. Nous continuons à prendre note de toutes les remarques par rapport à ces films et nous en recherchons toujours d'autres pour réaliser un montage et les sauver de l'oubli.

> Le 19 avril, nous avons accueilli la colonie des Mussillons au foyer logement et chez la Louise pour une restitution du travail d'une semaine au cours de randonnées entre Grandvaux et Malvaux. (cf page 5). Aucun Grandvallier ne s'était inscrit au séjour et c'est dommage, mais peut-être que les réalisations des participants auront donné envie aux visiteurs de participer une autre fois.

> Les participants sont toujours aussi nombreux et motivés aux activités du mardi et du vendredi.

> 36 lecteurs ont fréquenté la bibliothèque en 2012 et ils ont emprunté 463 livres

> Le chalet du Coin d'Aval a accueilli 422 visiteurs en 2012.

> Roger Grandmaître présente un diaporama qui permettra de montrer aux élus les travaux réalisés dans la ferme depuis sa mise à disposition par la Communauté de Communes. Nous évaluons à 6000 heures le bénévolat accompli à ce jour, rien que pour la restauration.

> La présidente remercie tous les membres actifs de l'association pour leur immense dévouement. Et parallèlement à leur travail, elle souligne l'aide précieuse pour leur savoir-faire dès qu'on en a besoin de Didier Vionnet, Claude Fillon-Maillet, Gérard Mermet et Gilles Bourgeois ainsi que les visites fréquentes de Jean-Marc Bourgeois à qui l'on doit une nouvelle cuisinière **qui chauffe**.

> Le rapport financier est adopté à l'unanimité. Serge Musserotte, au nom des deux commissaires aux comptes, se porte garant de sa sincérité.

> Pour clore la soirée, Roger Grandmaître présente son beau film sur les mains.

Renouvellement des membres sortants du conseil d'administration

Bernard Blondeau, Rémi Piard, Ginette Guy et France Cretin-Maitenaz sont sortants. France ne se représente pas, mais les autres souhaitent continuer à siéger au conseil d'administration. Michel Pagnier qui a trop d'obligations personnelles en ce moment désire par contre se retirer. Il faut donc le remplacer. Cela fait 5 sièges à pourvoir.

Michel Janier, Michel Bouvet et Xavier Piard sont candidats. Devant la fréquence des réunions, Michel Janier ne maintient pas sa candidature, car il réside à Besançon.

Sont réélus : Bernard Blondeau, Ginette Guy, Rémi Piard, élus : Michel Bouvet et Xavier Piard.

Le conseil d'administration réuni la semaine suivante a réélu le bureau précédent.

EXPOSITION 2013

Que verrons-nous dans l'exposition 2013 ?

Le feu au quotidien dans la cuisine et le poêle

- le feu vu plutôt côté « femme », les objets de cuisine aussi bien en émail qu'en fonte, les marmittes, cocottes, casseroles, moules à gaufres, bouilloires, bouillottes, bassinoires, lampes et bougeoirs, fers à repasser, différentes sortes de fourneaux...
- Le four à pain sera remis en route avec des animations autour de la cuisson du pain
- Les allumettes : fabrication et contrebande.

Le feu au travail

- Dans la grange, ou en extérieur selon le temps, nous assisterons à des démonstrations de cerclage de roues, ferrage des chevaux, fabrication de clous, divers travaux de forge. Présentation de soufflets, d'outils de charron, de forgeron, d'extraction de la tourbe...
- Une forge entièrement reconstituée, dite : « la forge du Grand Maréchal » permettra la présentation des outils traditionnels. Le soufflet sera actionné par une roue à chien (mécanique).

Le feu destructeur : pompes à incendie, collection de casques de pompiers...

Exposition vente dans l'écurie des travaux réalisés par les bénévoles qui permettront de poursuivre la restauration de la ferme Louise Mignot.

Programme des animations

Vendredi 19 juillet	À 19 h 30, vernissage au programme jonglage avec le feu et sculpture sur feu
Samedi 20 juillet	Initiation à la technique du raku , par les bénévoles de l'association « <i>La barbotine des viaducs</i> », Morez
Dimanche 21 juillet	Forgeron d'art (sous réserve) Réalisation de bijoux en verre filé par Coline Barbou de « <i>La petite loupote</i> »
Lundi 22 juillet	Réalisation d'émaux par Dominique Morelli, émailleuse sur métaux à Morez.
Mercredi 24 juillet	Démonstration de ferronnerie d'art par Vincent Écarnot de Saint-Pierre.
Vendredi 26 et samedi 27 juillet	Fabrication de clous forgés par les forgerons cloutiers de La Mouille (famille Malfroy)
Dimanche 28 juillet	Démonstration de ferronnerie d'art par Vincent Écarnot
Lundi 29 juillet	Réalisation d'émaux par Dominique Morelli, émailleuse sur métaux
Mardi 30 juillet	Fabrication d'un vitrail par Cyril Micol « <i>L'atelier du verre de voûte</i> » de Longchaumois
Mercredi 31 juillet	Initiation à la technique du raku , par « <i>La barbotine des viaducs</i> »
Judi 1 ^{er} août	À 20 h 30, salle du 1 ^{er} étage, mairie de St-Laurent. Causerie-conférence « autour du fourneau » avec Michel Vernus
Dimanche 4 août	Initiation à la technique du raku par « <i>La barbotine des viaducs</i> »
Lundi 5 août	Réalisation d'émaux par Dominique Morelli En soirée spectacle avec Bruno le fakir cracheur de feu , possibilité d'un repas autour du feu .
Mercredi 7 août Judi 8 août	Emailage de pièces de poteries déjà cuites avec Sylvie et Jean-Luc Jourdain, potiers Lac à la Dame à Fort-du-Plasne.
Dimanche 11 août	Pour clôturer initiation à la forge avec Jean-François Bouveret « <i>Ferronn'art</i> » Les Curtils, Chaumont, Saint-Claude, chaque participant repartira avec sa réalisation.

Au fur et à mesure de la réponse des intervenants, d'autres animations se rajouteront comme un atelier bougies, des travaux de forge, la pâtisserie au four à bois. L'information sera disponible sur notre site internet, à l'office de tourisme de St-Laurent et à la ferme Louise Mignot dès le 20 juillet.

BRÈVES

Souscription

Il convient de constater que nous avons été un peu optimistes sur la durée de réalisation du livre de l'expo **Trésors d'Antan au fil des plantes**. Nous avons promis une sortie au printemps mais ce sera sans doute après l'été, la réalisation du présent numéro du Lien (entre autre) ayant monopolisé les énergies.

Merci de nous excuser pour ce retard.

Exposition de l'été

Plus encore que les années précédentes, nous aurons besoin de permanents pour tenir l'exposition. De nombreuses animations sont prévues et tout le rez-de-chaussée sera à visiter.

Colette Poux-Berthe établit un planning. Merci de la contacter si vous pouvez assurer un après-midi, voire plus.

L'an dernier nous avons souffert pour assurer l'accueil des intervenants en même temps que les permanences et cette année les animations sont encore plus nombreuses. Nous souhaiterions donc que d'autres personnes prennent en charge la préparation d'un repas ou simplement les courses pour le réaliser ou bien encore la vaisselle qui suit, car nous n'avons encore pas l'eau courante chez la Louise et nous voudrions éviter la vaisselle jetable...

Le Grandvaux vu par les Ch'tis

Comme pour rando-chœur, la marche était accompagnée d'une autre activité. Il s'agissait au choix : de photographie, d'aquarelle ou d'écriture. Un diaporama a été présenté au Foyer logement pendant que des conteuses retenaient l'assistance trop nombreuse. Nous nous sommes retrouvés ensuite dans la ferme autour d'une exposition d'aquarelles. La soirée s'est terminée en chansons dans le poêle avec des spécialités grandvallières.

Rando Chœur 2013 : le séjour se déroulera du 20 au 27 octobre, en pension complète (307,50 €) ou, sans hébergement, mais avec 2 repas/jour (160 €)? Chorale le matin, randonnée l'après-midi et concert à la salle des fêtes de Prénovel. Renseignements : 06 02 13 27 04 ou jean.yves_losc@orange.fr



Avls de recherche

Pour un prochain Lien, **nous recherchons des documents**, photos, témoignages, relatifs au Cours complémentaire de Saint Laurent (ancêtre du collège), à la pension Chambard et autres lieux d'hébergement, enfin à tout ce qui touche à cette période.

Merci de bien vouloir les faire parvenir à Bernard Leroy La Renardière - 39150 Prénovel ou Fabienne Lacroix - La Motte - 39150 Grande-Rivière. Ils seront rendus après numérisation.

Nous recherchons toujours **des vêtements authentiques de 1900**, hommes ou femmes. Une grande part de la belle collection dont nous disposons est partie en fumée dans l'incendie survenu une nuit d'octobre 2012 à Saint-Laurent. Si vous en possédez, même à restaurer, pensez à nous, ne les jetez pas. Le public apprécie beaucoup que nous soyons costumés. Merci.

LA SORTIE DU 1^{er} MAI À NOZERROY

C'est sous la conduite d'un des meilleurs guides qui soit, Roger Martine, Grandvallier d'origine, que près de 70 Amis du Grandvaux ont visité Nozeroy et Mièges à l'occasion de la traditionnelle sortie du 1^{er} mai.

Nozeroy, ancien bourg médiéval fortifié fut, au Moyen Âge, la capitale de la Comté et bien plus car la puissante famille des Chalon, qui l'avait fondé au milieu du XIII^e siècle, étendait ses possessions bien au-delà de la province, jusqu'à la Principauté d'Orange entre autre.



La visite commença par un exposé historique sous la porte de l'Horloge, monument emblématique de la ville, datant des XIII^e et XIV^e siècles et remanié à plusieurs reprises. Cette tour, haute de 20 mètres, intégrée dans les remparts, aux murs percés de rares archères et bouches à feu, n'avait sans doute pas un rôle défensif décisif, cette fonction étant, selon toute vraisemblance, dévolue à un ouvrage avancé aujourd'hui disparu.

Puis, parcourant la Grande Rue jusqu'à l'église, le groupe put découvrir les belles façades Renaissance des maisons bourgeoises. Le plan de Nozeroy est très organisé, la ville ayant été construite ex nihilo par la volonté de son premier prince, Jean I^{er} de Chalon dit l'Antique, au XIII^e siècle. Les bâtiments ont été remaniés jusqu'au XVI^e siècle, mais le plan d'origine a été conservé et complété avec l'installation de couvents comme ceux des Cordeliers ou des Annonciades. Pratiquement toutes ces maisons ont été construites sur le même plan : le logis possède une façade soignée donnant sur la Grande Rue, puis derrière, suivent une cour fermée et les communs donnant sur la rue Saint-Antoine, parallèle.

Nozeroy fut victime, comme toutes les villes, d'incendies dévastateurs, le dernier étant celui de 1815 où les trois-quarts de la ville furent touchés. Démarrant à proximité de la collégiale Saint-Antoine, il détruisit la quasi-totalité des toitures de la rue principale, mais les murs restèrent debout : en témoigne la couleur rouge de certaines pierres de façade. La collégiale ne fut pas épargnée : sa façade principale dut être reconstruite en style néoclassique au début du XIX^e siècle. Le reste de l'édifice, commencé en 1412 a été inauguré en 1488. De style gothique flamboyant, il est remarquable par son homogénéité et les trésors qu'il abrite. Les Amis du Grandvaux ont en particulier longuement admiré les broderies de paille qui ornent les trois *antependia* des autels secondaires. Ces œuvres, travaux des annonciades aux XVII^e et XVIII^e siècles, sont constituées principalement de brins de paille liés entre eux et fixés sur un textile support.

La visite devait se poursuivre par le tour, par l'extérieur, des ruines du château en cours de restauration par Les Amis du Vieux Nozeroy. Construit probablement au début du XIII^e siècle par la famille des Chalon, son rôle défensif d'origine, attesté par un plan en quadrilatère, ne paraît plus si évident de nos jours. En effet, la forteresse avait été entièrement reconstruite

vers 1440 et transformée en demeure Renaissance par Louis I^{er} de Chalon-Arlay. Conçue pour servir le prestige du prince, agrémentée de jardins, elle a connu des fêtes somptueuses puis, délaissée et enfin abandonnée, elle devint lieu de promenade publique au XIX^e siècle.

Une surprise attendait le groupe en pénétrant dans un garage privé, place des Annonciades. On se trouvait en fait à l'emplacement de l'église de l'ancien couvent du même nom qui fut complètement intégrée dans les maisons du bourg à partir de la Révolution. Au fond de ce garage, la seule partie subsistante est constituée de deux arcs monumentaux, superposés et qui étaient sans doute une tribune aujourd'hui murée. Contraste du quotidien le plus banal avec des vestiges fastueux...

C'en était terminé pour la visite de Nozeroy alors, le groupe descendit à Mièges pour la visite de l'église et de l'ermitage, toujours sous la conduite de Roger Martine.

Mièges est antérieur à Nozeroy puisqu'on le cite déjà vers 800. Son église, dédiée à saint Germain a connu bien des restaurations, mais les parties les plus intéressantes : porche, chapelles orientales et certaines arcades, datent des alentours de 1500. Les sculptures du porche et les très belles clés de voûte suspendues de la chapelle des Chalon ont été particulièrement admirées.

L'ermitage de Mièges date du début du XVII^e siècle et depuis cette époque, on vénère une statuette de la vierge de Montaigu (Brabant). Le culte en est encore très actif de nos jours, en témoignent les nombreux ex-voto

qui recouvrent un mur de la chapelle. L'ermitage a été restauré ces dernières années en grande partie grâce aux dons des pèlerins.

Après cette dernière visite, il était temps pour les Grandvalliers de regagner leur point de départ, c'est-à-dire le chalet du Bugnon au Lac des Rouges-Truites où le dîner était prévu. Les Amis du Grandvaux tiennent à remercier



Détail d'une broderie de paille

Roger Martine pour sa disponibilité et la qualité de ses commentaires

Bernard Leroy

Sources : à propos de Nozeroy et de Mièges, au moins deux ouvrages sont à consulter à la bibliothèque des Amis du Grandvaux :

Vivre et mourir à la Renaissance, la destinée européenne de Philibert de Chalon, prince d'Orange, Centre Jurassien du Patrimoine, Lons-le-S^r, 2005.

Nozeroy, Censeau, Mièges, terre des Chalon, Centre Jurassien du Patrimoine, Lons-le-S^r, 2005.



La pluie du matin n'arrête pas le pèlerin

CONFÉRENCE DE PRINTEMPS : LES MOULINS À VENT DE FRANCHE-COMTÉ

Notre association avait fait appel à Jean -Luc Mordefroid, directeur du Musée d'archéologie de Lons-le-Saunier pour la traditionnelle conférence de printemps. Le thème retenu coïncidait avec ses récents travaux et une publication à venir. Il avait en outre préparé un diaporama illustrant les principaux points de son discours documenté par de nombreuses cartes. La période retenue pour sa pertinence allait du XIV^e au XIX^e siècle

Ces moulins ont été assez peu courants en Franche-Comté, région où le vent n'a pas la même vigueur et la même régularité que dans les régions littorales ou dans les grandes plaines. Il semble que ceux dont on a retrouvé la trace aient eu une existence éphémère, résultat d'une construction en bois, donc peu durable, d'événements dramatiques tels que les guerres, ou tout simplement d'une implantation qui ne permettait pas de générer une énergie éolienne suffisante.

Le conférencier a recensé les moulins à vent de la période allant de la fin du Moyen Âge à la révolution industrielle en s'appuyant sur des documents tels que les permissions de construire, les terriers (document recensant les biens d'une seigneurie), les cartes anciennes, des gravures d'époque ou encore le cadastre napoléonien (nommé ainsi car il a été décidé sous Napoléon 1^{er}, mais exécuté dans les années 1830).

En fait, notre région aux innombrables petits cours d'eau a toujours préféré les moulins hydrauliques, au moins depuis le Moyen Âge. Les habitants savaient tirer parti du moindre filet d'eau, quitte à la stocker pour l'utiliser plus tard. Les Grandvalliers savent bien que ces moulins n'étaient pas installés seulement sur la Lemme, seule rivière du Grandvaux, mais aussi sur tous les ruisseaux, même temporaires, dont on pouvait retenir l'eau dans une écluse.

Pourquoi donc des moulins à vent ? Il semblerait qu'ils aient été construits en complément ou en substitution des moulins hydrauliques, afin de pallier les étiages d'été ou les gels d'hiver durant lesquels il était impossible de travailler. Les espoirs mis dans l'énergie éolien-

ne ont vraisemblablement été déçus, car les moulins à vent ont tous disparu du paysage franc-comtois, sauf trois dont deux sont encore visibles en Grandvaux.

L'évocation de ces deux survivants n'a pas été une surprise, car chacun connaissait la tour de Saint-Pierre et la chapelle de Salave à Saint-Laurent. Incontestablement anciens moulins à vent, le premier a été transformé en habitation après de longues années d'abandon, le second est devenu chapelle de secours après l'incendie de 1867 (Le Lien lui avait d'ailleurs consacré un article dans son numéro 36). Il restait à les replacer dans une perspective historique et géographique et à cerner les raisons de leur implantation dans une région peu sujette aux déchainements éoliens.

Comme à l'accoutumée, la salle de la mairie de Saint-Laurent était comble, le public n'a pas regretté sa soirée et le conférencier s'est déclaré particulièrement heureux de l'accueil qui lui avait été réservé.

Bernard Leroy



UNE FARCE QUI TOURNE MAL, À FORT-DU-PLASNE, EN 1617

Le 16 avril de l'an 1617 était un dimanche. Les paroissiens se préparaient pour la messe. Claude Thevenin, surnommé « L'écolier », habitait au « Lac des rouges tuiles ». Il sortit de sa maison, en compagnie de sa femme, Barthe Midol, pour aller entendre la messe en l'église de « Four-du-Plasne », puisqu'ils relevaient de cette paroisse. C'était d'ailleurs leur tour d'offrir le pain béni à toute l'assemblée chrétienne, selon la coutume locale.

Après la cérémonie, ils furent invités par Denis Midol-Maréchal, le père de Barthe, pour dîner en sa demeure, car il résidait à Fort-du-Plasne. Ils y passèrent l'après-midi. Claude Thevenin alla faire un tour dans le village. Au moment de la vesprée, Barthe Midel partit à sa recherche, sans succès. Il se faisait tard. Elle décida de prendre la route et de rentrer chez eux au Lac. Un peu plus tard, Claude Thevenin arriva chez son beau-père et apprit que sa femme était déjà partie.

Il arriva au Lac vers dix heures du soir. La maison était fermée. Claude Thevenin « heurta et buqua » à la porte, plusieurs fois. Claudette Monnet, la femme de Jacques Febvre-Maréchal, le grangier de Thevenin, était déjà couchée. Elle se leva pour venir lui ouvrir la porte.

Il alla directement en sa chambre, observa que la lumière était déjà éteinte et le feu bien couvert. Il appela sa femme, à voix haute. Pas de réponse. Or, son épouse s'était cachée, pour s'amuser, « par forme de jeu et de passe-temps ». Elle était en effet « mussée » et dissimulée sous leur lit ! Elle avait mis un chapeau d'homme sur sa tête et avait enfilé un manteau. Elle ne répondit pas aux appels de son mari.

Claude Thevenin prit un morceau de bois qui était dans le feu, suffisamment en braise pour évoluer dans la pénombre de la pièce. Il regarda dans la chambre afin de voir si sa femme était couchée. Il ne la trouva pas dans le lit. Il chercha ici et là « avec le bois sans lumière ». C'est alors qu'il aperçut qu'il y avait quelqu'un sous le lit, vêtu d'un chapeau d'homme et cou-

vert d'un manteau. Il n'imagina pas un instant qu'il puisse s'agir de sa femme déguisée, mais plutôt d'un homme ayant un mauvais dessein, venu pour l'offenser ou dérober des objets.

N'obtenant pas de réponse, il poussa le corps avec le bout de son épée. Elle n'était pas « évaginée », autrement dit elle se trouvait encore dans son fourreau, mais, par malheur, le bout de l'étui était percé. La pointe de l'épée blessa sa femme qui hurla :

« Mari, vous m'avez blessé ! »

Claude Thevenin fut très étonné de découvrir sa femme sous leur lit, et il en fut « grandement marri ». Il alla chercher un chirurgien, qui ne put rien faire, incapable d'arrêter l'hémorragie. Quelques heures après, Barthe avait perdu tellement de sang qu'elle rendit l'âme.

Auparavant, en présence de plusieurs personnes attirées par les cris du mari, elle avait eu le temps de se confesser. Elle reconnut qu'elle seule était la cause de son malheur. Avant de mourir, « elle cria merci à son mari ».

Cette histoire est tirée d'un document conservé aux Archives générales du royaume de Belgique, à Bruxelles. A l'époque, la Franche-Comté était une province rattachée aux Pays-Bas (capitale, Bruxelles). Claude Thevenin obtint la grâce des souverains (les archiducs Albert et Isabelle) puisqu'il s'agissait d'un accident (voir mon livre *Crimes et châtements en Franche-Comté au temps de Ravaillac, tome 1 : la taverne et l'arquebuse*, Besançon, Cêtre, 2012, p. 191-206).

A propos des noms de familles, les Thevenin était bien présents au Lac des Rouges-Truites ; en 1632, on y relève encore un Claude Thevenin, fils de Jean. Il était d'ailleurs échevin c'est-à-dire conseiller municipal. Est-ce le nôtre ?

Un dernier détail : pour Barthe, j'ai transcrit Midol mais on peut lire aussi Midel.

Transcrit par Paul Delsalle

CHANT DE LA FRUITIÈRE



Savez-vous, dans le village,
Savez-vous ce qui me plaît ?
C'est la maison sans étage
Où nous portons notre lait,
Où se fait le gras fromage
Qui nous vaut or et renom,
Et qu'on met à l'étalage
Sur le marché de Lyon.

Nous allons à la fruitière
Quand on veut causer, le soir,
De quelque grave matière,
Du froment et du blé noir.
C'est là qu'on sait les nouvelles
Du village et du canton,
C'est là qu'il s'en dit de belles
Et qu'on chante sa chanson.

On parle de paix, de guerre,
De la pluie ou du beau temps ;
On apprend si la bergère
Aime à s'attarder aux champs.
S'agit-il de mariages,

On se met à caqueter :
Les époux seront-ils sages ?
Quelles vaches à compter ?

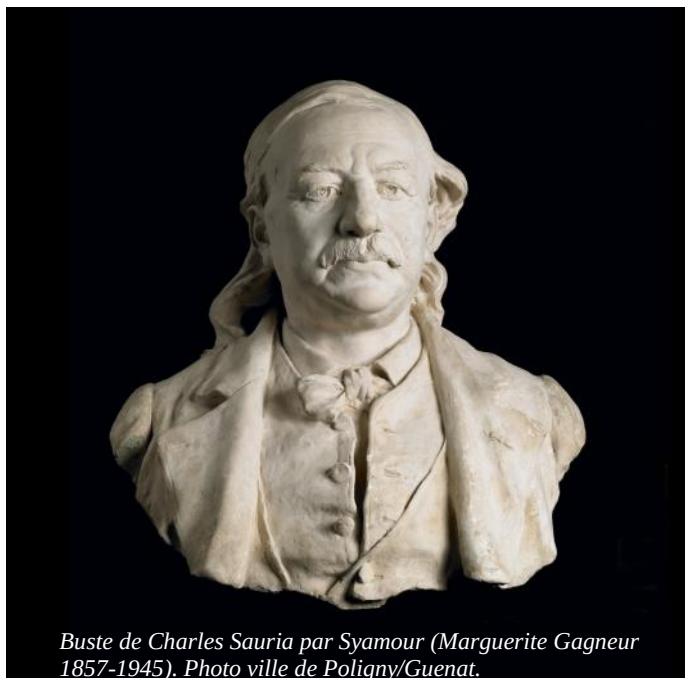
Auront-ils des prés, des terres,
Des bois noirs ou des bois blancs ?
Et pour faire leurs affaires,
Combien auront-ils d'enfants ?
Les enfants font la richesse
Du montagnard jurassien :
Un jeune couple s'empresse
De posséder ce bon bien.

Les enfants soignent l'étable
Et font paître les troupeaux ;
Plus de gamins sont à l'étable
Plus notre domaine est beau.
Oh ! Que j'aime la fruitière
Où tous vont porter le lait !
Dans la ville tout entière
Il n'est rien de si parfait.

A. Arène - 1858 (Transmis par M. Jacquemard)

Illustration : archive Amis du Grandvaux

L'ALLUMETTE À FRICTION, l'invention d'un Jurassien qui fait long feu



Selon le dictionnaire Larousse, "le feu est une flamme qui accompagne une combustion".

Le dictionnaire encyclopédique Hachette est plus précis : "c'est un dégagement simultané de chaleur, de lumière et de flamme qui est produit par la combustion vive de certains corps".

Le premier feu fut d'origine naturelle, allumé par la foudre, terrorisant nos ancêtres qui y virent une manifestation du ciel, ou de la colère des dieux.

Et combien de siècles s'écoulèrent avant que l'homme soit capable d'allumer ce feu qu'il allait enfin réussir à domestiquer...

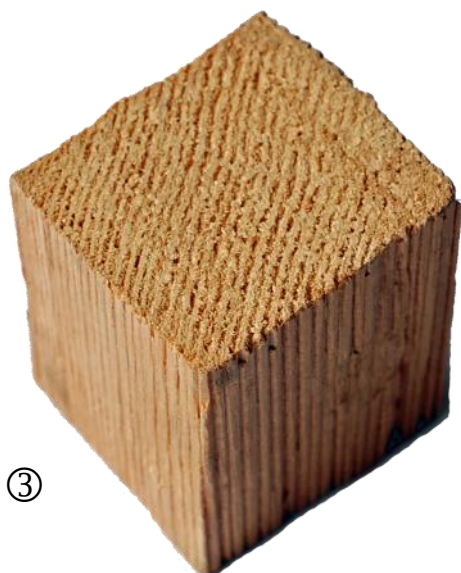
Différents procédés ont dû être recherchés et c'est le feu généré par la friction de deux morceaux de bois, l'un contre l'autre ① qui fut retenu par suite de sa simplicité et de son efficacité... à condition de faire preuve d'habileté et de patience !

Bien plus tard, on découvrit qu'en frappant violemment un morceau de silex contre du fer, il se produisait assez d'étincelles pour enflammer de l'amadou (partie centrale de certains champignons séchés) ou de menues parcelles de matière combustible.

Du temps de nos arrière grand-mères, peut-être même avant, le système s'est perfectionné et le morceau de fer s'est transformé en un élégant "briquet" ② qu'il suffit de frotter sur un éclat de marcassite ou de silex pour que naisse l'étincelle. On retrouve encore des modèles de ces briquets sur les stands des marchés aux puces.

Au début du XIX^e siècle, des expériences sont tentées pour faciliter





③

l'allumage d'un feu. On pense à un "brin de bois", dont l'une des extrémités serait imprégnée d'une composition susceptible de s'enflammer par friction. Mais ces mélanges sont dangereux et leur utilisation ne peut se généraliser.

En 1812, Charles Sauria voit le jour à Poligny. Il aurait aimé faire une carrière militaire, suivant en cela l'exemple de son père, général d'empire, mais une "jambe folle" le rend inapte au port de l'uniforme. Tant pis, il sera médecin et agronome et se fixe à Saint-Lothain. Pour l'heure, l'élève du collège de l'Arc, à Dole, aime faire des expériences sur différents sujets qui l'amèneront à mélanger du soufre en poudre avec du chlorate de potasse, du phosphore et à en enrober des bâtonnets de sapin. Il réussit ainsi à... mettre le feu à son lit ! Mais il avait inventé le principe de l'allumette telle que nous la connaissons aujourd'hui. Nous sommes alors en 1831.

Non breveté, le "procédé Sauria" ne fut malheureusement pas développé en France, mais industrialisé par la Prusse. Par la suite et après bien des requêtes, Charles Sauria reçut cependant un certificat de l'Académie nationale agricole, manufacturière et commerciale, qui reconnaissait le 27 octobre 1887 l'antériorité de la découverte de l'allumette de sûreté au médecin de Saint-Lothain, dont le buste orne depuis la cour de la mairie.

Au cours du XVIII^e siècle, la mise en place du monopole d'état sur la vente du tabac déclencha une intense activité de contrebande de part et d'autre de la frontière suisse. Et tout naturellement, à partir de 1872, les allumettes suivirent le même chemin. Il fallait en effet payer les conséquences désastreuses de la guerre de 1870 et l'État étendit le monopole du tabac aux allumettes.

Parallèlement, on assista à la naissance d'une activité artisanale ou parfois familiale : la fabrication des allumettes destinées à la contrebande. Vous trouverez, ci-dessous, la façon de procéder.



④

③ Se procurer du sapin bien sec et sans nœuds, le découper en blocs de 5 cm de côté environ.

Au marteau, aplatir une des faces pour écraser l'extrémité des fibres du bois afin que les allumettes, une fois découpées, ne se détachent pas.

④ et ⑤ À l'aide d'un couteau, fendre partiellement les cubes pour former les allumettes.

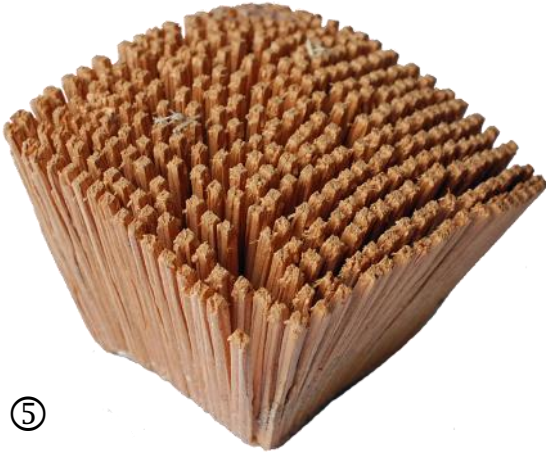
Tremper chaque bloc dans du soufre fondu sur une hauteur de 5 mm environ.

⑥ Tremper légèrement l'extrémité soufrée dans une composition à base de phosphore.

Proposez discrètement et avec prudence votre fabrication à vos voisins, amis et connaissances.

Si vous envisagez de consacrer vos loisirs à cette activité, il est vivement conseillé d'acquérir quelques extincteurs à titre préventif. Pensez également à la révision de votre contrat d'assurance. Cependant, le monopole d'état ayant disparu depuis une quinzaine d'années, on remarquera que l'intérêt de fabriquer soi-même des allumettes est grandement remis en cause.

Jean Louvier



⑤



⑥



Cette troisième partie clôt notre étude sur les dix lacs du Grandvaux. Si notre région est relativement pauvre en cours d'eau (ils se terminent tous par des pertes à l'exception de la Lemme et de ses affluents), elle est riche en lacs. Écosystèmes particulièrement fragiles, ressources en eau potable pour certains, ils méritent toute notre attention et doivent être tenus à l'écart de toute pollution, qu'elle soit d'origine domestique, agricole ou industrielle.

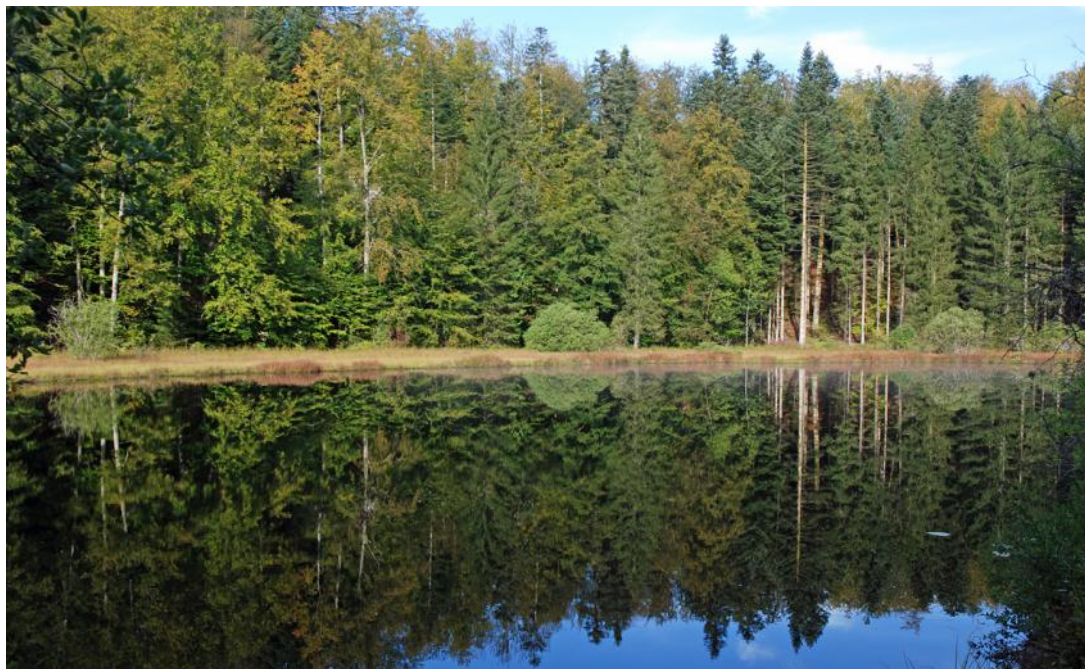
LE LAC DE LA FAUGE

Bien que très isolé au milieu du massif forestier de Sur les Lacs, le lac de la Fauge est aisément accessible puisque sa rive orientale est bordée par une route forestière. Un sentier de randonnée permet également de l'atteindre depuis Les Piards (à 2,7 km). Situé sur la commune d'Étival à une centaine de mètres de sa limite avec Les Piards, il présente un aspect sauvage et austère encore renforcé par la couleur sombre de l'eau à pratiquement toutes les heures de la journée.

Occupant l'extrémité nord d'une vaste zone humide, il est entouré par la forêt et surplombé, de part et d'autre, par deux barres rocheuses. De taille modeste, il donne l'impression de devoir disparaître à brève échéance tant sa berge occidentale est colonisée par une végétation anticipant sur les berges tourbeuses. Cependant,

l'ensemble de cette cuvette n'est pas en voie d'assèchement à brève échéance, bien que quelques saules apparaissent. Ce phénomène est lent et durera encore quelques siècles.

Son bassin versant se confond avec le vallon dont il occupe le fond, mais il n'est pas impossible que des sources contribuent à la constance de son niveau. Ce bassin fermé possède pourtant un exutoire non apparent. Le site internet de la DREAL de Franche-Comté (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) fait état d'un traçage récent, qui met en évidence une liaison entre le lac de la Fauge et une des sources qui alimentent le grand lac d'Étival. On pouvait s'en douter, mais cette information émanant d'un site officiel le confirme.



Lac de la Fauge	
superficie	environ 1 ha
dimensions	200 m sur 50 m
profondeur	3 à 4 m (estimation)
altitude	900 m
bassin versant	non déterminé
alimentation	eaux de ruissellement
émissaire	inconnu (sans doute souterrain)
statut	privé



LE LAC DU RATAY

Très discret, connu de quelques rares pêcheurs, le petit lac du Ratay est pourtant indissociable de l'histoire du Grandvaux. Sous le nom de Lhaustel, il en a constitué la limite occidentale au début du XIII^e siècle. Auparavant, la limite entre la Terre de Saint-Claude et la chartreuse de Bonlieu était matérialisée par le Dombief depuis sa source (Les Trois Sources) jusqu'à son confluent avec la Lemme à Morillon. Cette limite fut constamment contestée et, en 1213, un jugement la repoussa vers l'est, au niveau du lac et de sa perte (l'Emboussoir). Par la suite, comme cela avantageait trop les chartreux, on la déplaça au niveau de l'arête dite "du Moulard", qui sépare le Ratay du Dombief et que longe actuellement la RD 678. Au début du XIX^e siècle, les communes se sont délimitées sur cette base, si bien que les limites actuelles ne sont pas si différentes de celles des seigneuries du Moyen Âge.

Le lac, privé, s'étend sur deux communes : la moitié sud relève du territoire de Saint-Pierre, la partie nord de celui de La Chaux-du-Dombief. Entouré d'une plantation de résineux, d'une zone humide et de broussailles, il est d'un abord incertain quoique possible au nord-est. La richesse de sa végétation est signalée par Magnin qui décrit des espèces peu communes dans les autres lacs jurassiens dont plusieurs formes rares de *Nuphars*.

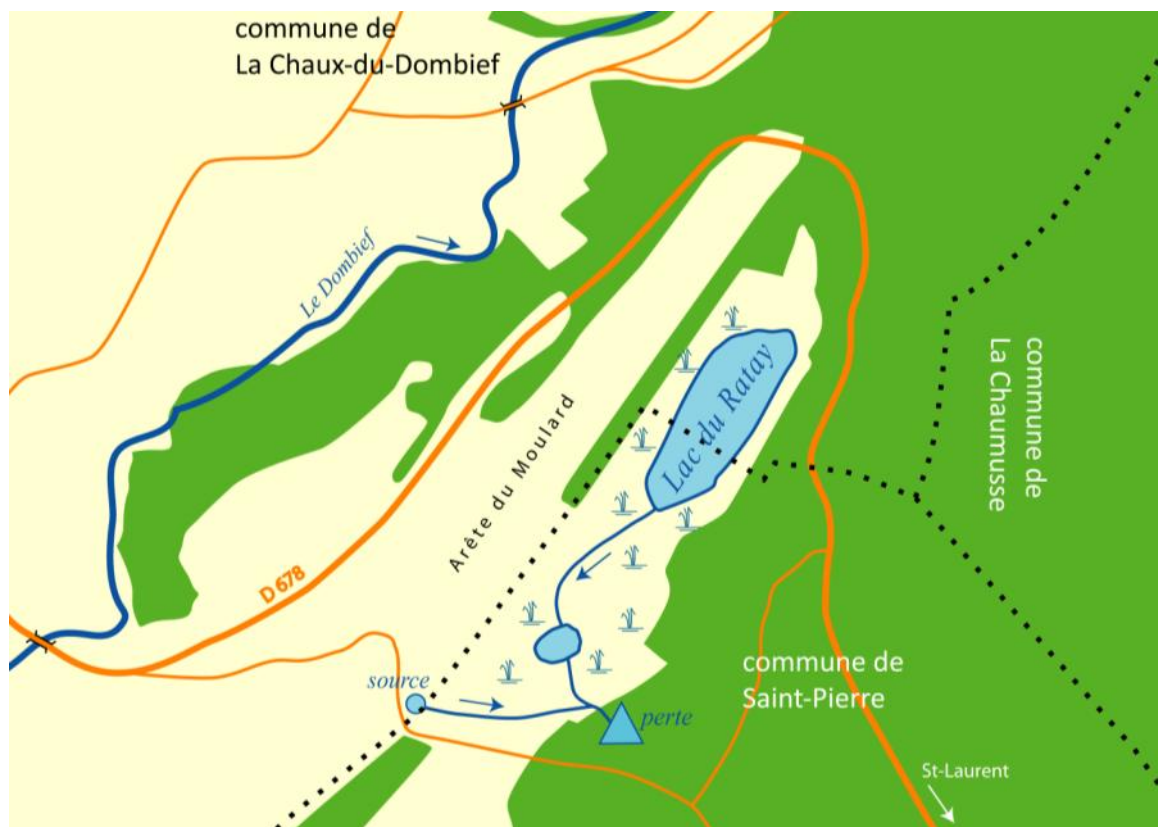
Situé au centre d'un bassin fermé, il n'est

alimenté que par les eaux de ruissellement. Son émissaire coule d'abord en direction du sud-ouest sur environ 200 mètres et après avoir alimenté un petit étang, il reçoit, rive droite, une source issue de l'arête du Moulard toute proche. Encore 100 mètres et les eaux se perdent dans l'Emboussoir, au pied d'un petit cirque rocheux à la limite de deux couches géologiques (Oxfordien et Rauracien), à quelques mètres de l'ancienne route, aujourd'hui chemin



rural. La tradition évoque un ancien moulin qui aurait existé en ce lieu. De fait, des pierres taillées, qui sont vraisemblablement celles d'une ancienne construction, subsistent encore sous la mousse, à proximité.

On ne connaît rien de plus sur le réseau souterrain, il est cependant plausible que la résurgence se situe au niveau du Dombief.



Lac du Ratay	
superficie	1,5 ha
dimensions	220 m sur 80 m
profondeur	6 m (d'après Magnin)
altitude	850 m
Bassin versant	non déterminé
Alimentation	eaux de ruissellement
Émissaire	ruisseau de 300 m au sud-ouest et perte
statut	privé



LE LAC DE LA MOTTE OU D'ILAY ET LE GRAND MACLU

Nous quittons maintenant le Grandvaux historique tout en restant sur le territoire de la communauté de communes "La Grandvallièr", dont fait partie entre autre La Chaux-du-Dombief, commune qui partage avec Le Frasnois les lacs de La Motte et du Grand Maclu (le Petit Maclu est situé entièrement sur Le Frasnois). Nous perdons une centaine de mètres par rapport à l'altitude des huit lacs précédents qui s'étagent entre 922 et 850 mètres : nos deux lacs sont situés à 779 m, c'est-à-dire sur un plateau intermédiaire que les géographes appellent plateau du Frasnois. Nous avons également quitté l'ancienne Terre de Saint-Claude (nous avons vu que le Dombief en formait la limite) pour les possessions de la chartreuse de Bonlieu disparue à la fin du XVIII^e siècle et définitivement ruinée en 1944.



Du point de vue limnologique, le lac l'Ilay et les deux Maclu ont de nombreux points communs, à commencer par une altitude très voisine et le même bassin hydrographique. En effet, leur fonctionnement est étroitement lié. Le lac amont, le Petit Maclu est alimenté par des ruissellements diffus et sans doute des sources sous-lacustres issues de la côte du Bois de Ban qui le surplombe. Il s'écoule dans le Grand Maclu via un canal d'une centaine de mètres. Ce dernier connaît un système alimentaire identique; sa taille plus importante et sa profondeur conséquente (24 m) le rendent moins sensible à

une évolution lente et irréversible vers le marais. Il s'écoule dans le lac de la Motte à travers un canal naturel d'environ 400 m.

Le lac de la Motte est alimenté en grande partie par ce canal et par quelques sources diffuses. Son bassin versant est limitrophe de celui du lac de Narlay tout proche, mais il ne semble pas exister de communication entre les deux. Narlay est à une altitude inférieure (748 m contre 774) et des colorations effectuées aux abords du village du Frasnois ont montré que les circulations souterraines se dirigent toutes vers ce dernier. L'émissaire du lac de la Motte

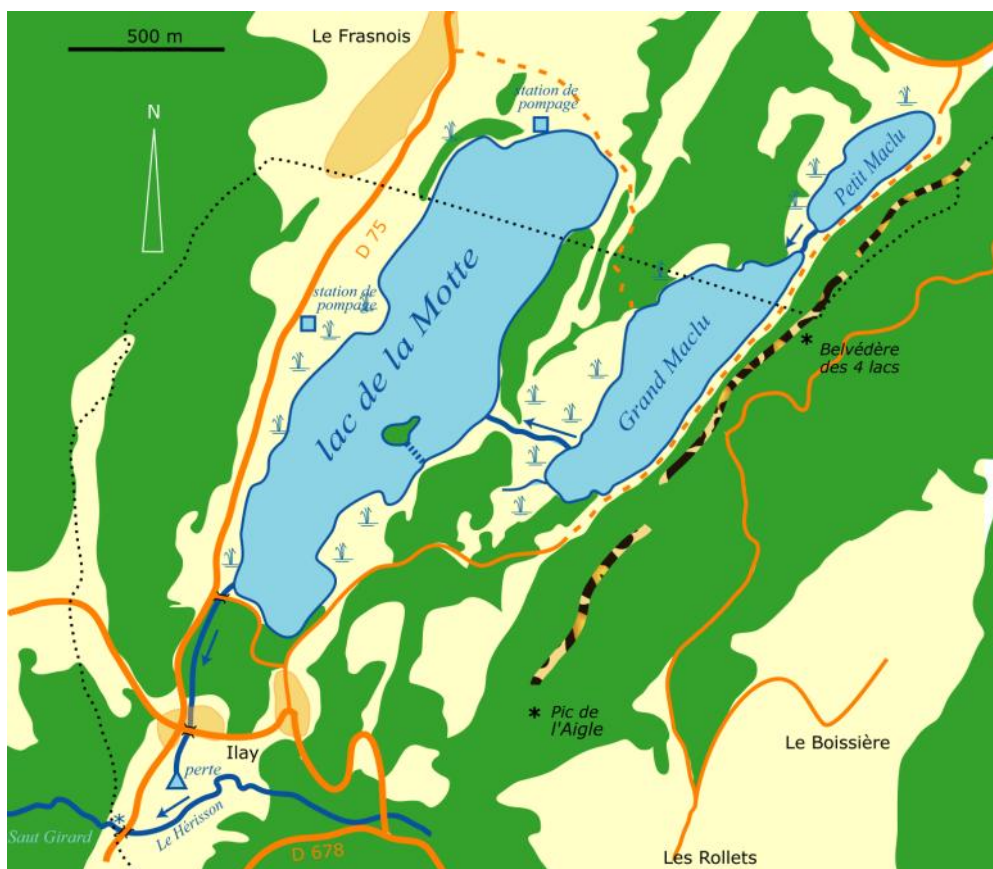
est un ruisseau, au sud, d'abord superficiel, puis souterrain, qui rejoint le cours du Hérisson en aval du Saut Girard.

Ces lacs sont situés dans un site qui bénéficie de plusieurs protections : Natura 2000 "Complexe des Cinq Lacs", site classé "Sept lacs du plateau du Frasnais" et ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique). Ces mesures ne se limitent bien entendu pas au plan d'eau, mais à l'ensemble des zones humides qui peuvent être très étendues (700 ha pour Natura 2000). Une large panoplie d'actions a déjà été réalisée, est en cours ou en projet. Entre autre, maintien des marais et tourbières, lutte contre la fermeture des milieux, encouragement des pratiques agricoles extensives, création de conditions favorables à la biodiversité, surveillance de la qualité des eaux. Les principaux acteurs en sont la DREAL et le Conseil régional.

Le Petit Maclu alimente en eau potable la commune de Chaux-des-Crotenay. Le prélève-

ment, non négligeable, fait qu'en période sèche, l'écoulement entre les lacs est inversé. Le lac d'Ilay sert de ressource en eau potable pour la commune du Frasnais (gestion communale) et le Syndicat Intercommunal des Eaux du Lac d'Ilay qui alimente 7 communes soit 10 000 habitants. La qualité des eaux ne pose actuellement pas de problème au niveau des zones de pompage, mais le lac présente une altération physico-chimique des eaux profondes, bien que l'agriculture, vouée à l'élevage, n'utilise pratiquement pas de produits phytosanitaires. De plus, les épandages doivent se faire à plus de 250 m des rives. Concernant les effluents d'origine domestique, le réseau d'assainissement du Frasnais est récent.

Les activités humaines sur le lac sont strictement limitées à la pêche. Baignade et navigation sont interdits. Bien que la prise de conscience soit relativement récente, la fragilité de cet écosystème complexe et à haute valeur environnementale est donc prise en compte.



Les Maclu

Magnin précise l'origine du nom de Maclu : il s'agit de celui de la côte qui, prolongeant le Pic de l'Aigle domine les deux lacs. La forêt installée sur la crête est nommée Bois de Ban.

superficie	21 ha (Petit Maclu : 4,5 ha)
dimensions	1120 m sur 300 m (Petit Maclu : 500 m sur 120 m)
profondeur	24 m (Petit Maclu : 11 m)
altitude	779 m
bassin versant	2 km ² pour les deux lacs
alimentation	eaux de ruissellement
émissaire	Le Petit Maclu s'écoule dans le Grand Maclu par un canal d'une centaine de mètres*. L'émissaire de ce dernier est un ruisseau de 400 mètres débouchant dans le lac d'Ilay.
statut	Privé sauf 4 ha à la commune du Frasnois (Le Petit Maclu est privé) Baignade interdite. Pêche uniquement par les propriétaires mais ressource piscicole limitée (gardon, perche essentiellement)

**Le Petit Maclu alimente en eau potable la commune de Chaux-des-Crotenay. Conséquence de ce prélèvement : il arrive, en été, que le sens de l'écoulement entre les deux lacs soit inversé.*

Le lac d'Ilay ou de la Motte

Sur un plan de 1741, le hameau d'Ilay est orthographié "Illet". Est-ce en référence à l'île de la Motte ?

superficie	72 ha
dimensions	1900 m sur 400 m
profondeur	deux cuvettes de 15 et 32 m
altitude	774 m
bassin versant	5,5 km ²
alimentation	Grand Maclu et eaux de ruissellement
émissaire	Ruisseau se jetant dans le Hérisson en amont du Saut Girard. Magnin signale des entonnoirs en rive sud.
temps de renouvellement des eaux	10 à 13 mois
statut	Communal, mais acquis avec l'aide de la société de pêche locale qui bénéficie ainsi d'un droit de pêche exclusif. Baignade et toute activité nautique interdites.

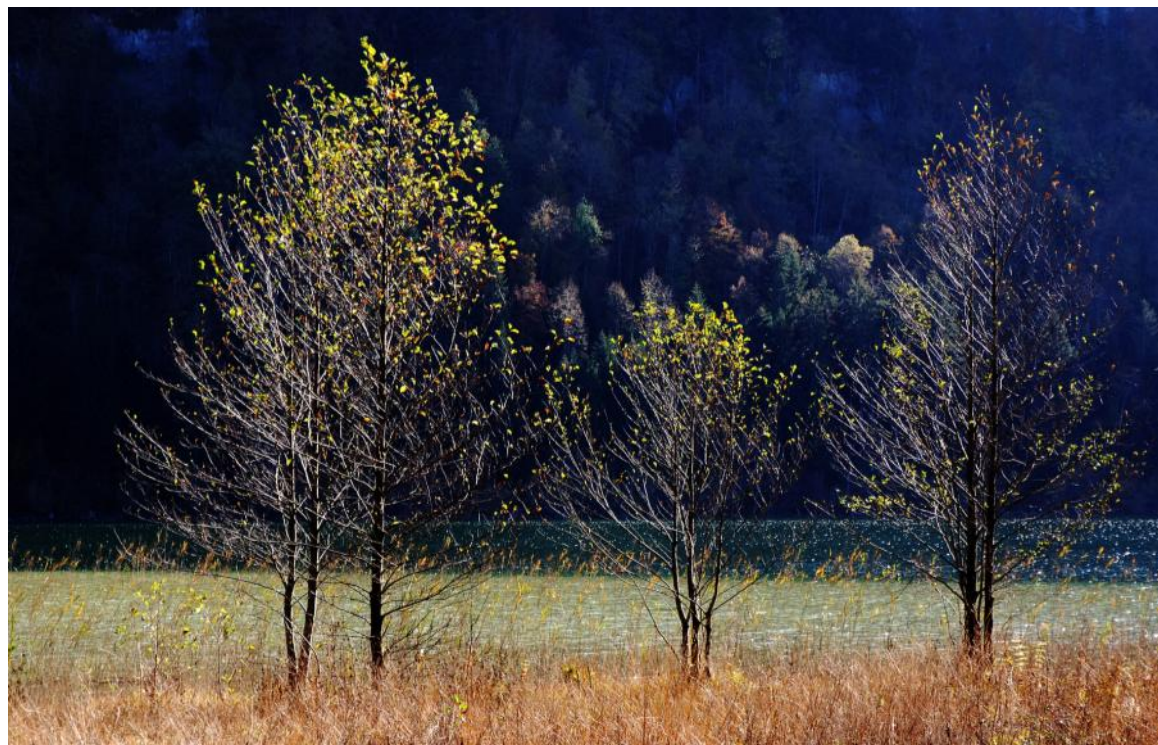




Ci-dessus à gauche : la canal de communication entre les deux Maclu

Ci-dessus à droite : pêcheurs sur le Petit Maclu

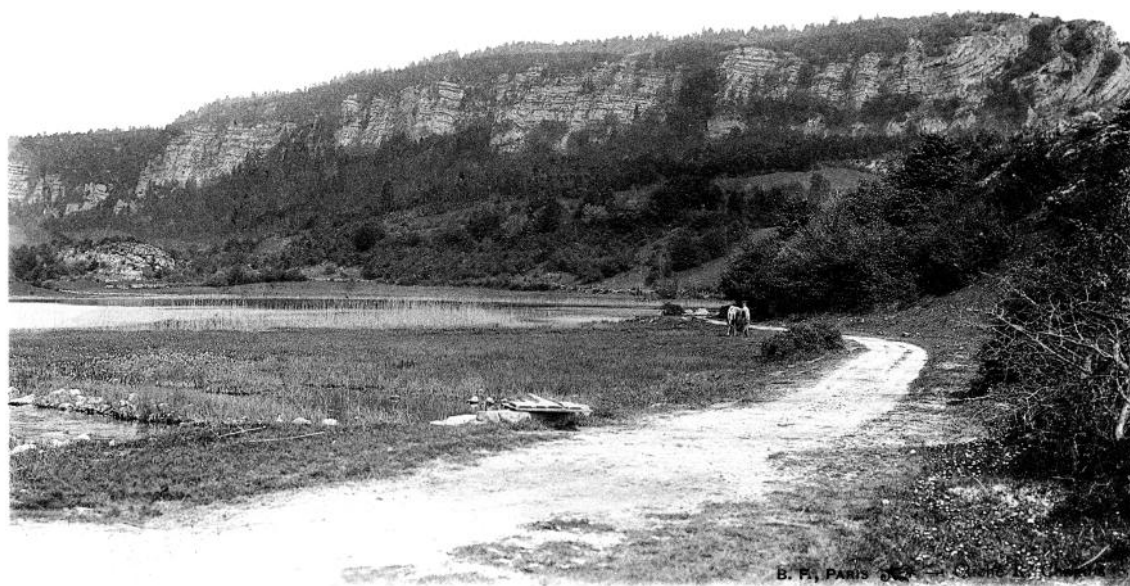
Ci-dessous : le Grand Maclu à l'automne





Ci-dessus : le canal qui relie le Grand Machu au lac d'Ilay

Ci-dessous : sur cette carte postale ancienne (avant 1914), on note la modification du paysage, beaucoup moins boisé que de nos jours, y compris sur les pentes.



B. F. PARIS 602 - Carte L. 11000

2

Excursion au Hérissou — Ilay (Jura) - Lac de la Motte (alt. 777 m.)

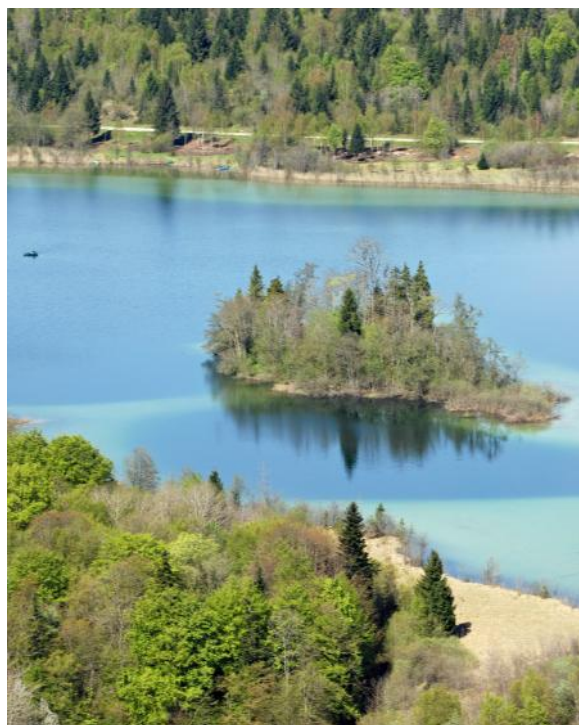
Carte postale ancienne, collection Bailly-Salins

D'une taille et d'une forme comparables à celles du lac de l'Abbaye, le lac d'Ilay a aussi en commun avec lui d'avoir connu, au Moyen Âge, l'installation d'un prieuré sur son île. La tradition voulait que ce prieuré, aujourd'hui disparu, ait été fondé au VI^e siècle par Didier, disciple d'Antidiole, abbé de Condat (Saint-Oyant de Joux puis Saint-Claude). On sait que cet abbé, le cinquième depuis la fondation de Condat, avait envoyé deux moines, Didier et Aubert défricher la forêt des hautes terres. Didier s'installa à Ilay tandis qu'Aubert s'établit au bord de ce qui n'était pas encore le lac de l'Abbaye. Les deux prieurés auraient donc une origine commune. Des fouilles dirigées entre 1990 et 1995 par Jean-Luc Mordefroid ont confirmé en partie ce que la mémoire collective avait transmis et ont

permis de mieux connaître l'histoire de ce petit établissement ecclésiastique.

On sait maintenant que les rives du lac ont connu une occupation humaine au cours du Néolithique et de l'âge du Bronze (depuis environ 3500 ans avant J.-C. jusqu'au VIII^e siècle avant notre ère). L'église prieurale aurait été construite vers 880-1020 sur l'île, rattachée à la terre ferme par une chaussée aujourd'hui immergée. On sait aussi qu'un incendie détruisit l'édifice qui fut reconstruit deux fois. Les archéologues ont retrouvé et fouillé deux tombes. Leur datation donne 777-993 (probabilité en 883) pour la première et 985-1160 (probabilité 1019) pour la seconde. Le prieuré Saint-Vincent fut rattaché à Gigny à la fin du XII^e siècle et déplacé sur la terre ferme au XVI^e siècle.

Texte et photos Bernard Leroy



*Ci-dessus : l'île de la Motte et la chaussée immergée qui la reliait à la terre ferme. Cette zone peu profonde reste très visible depuis le belvédère des quatre lacs
Ci-contre : le Grand Maclu à l'automne*



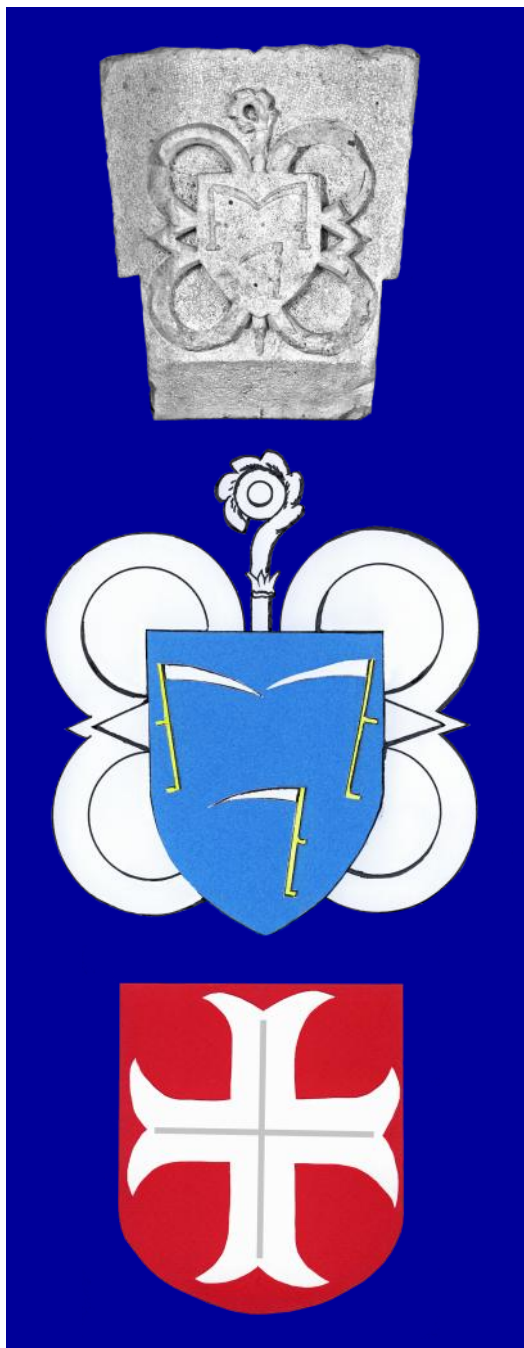
Sources pour l'ensemble des articles sur les lacs du Grandvaux parus dans les n^{os} 73, 74 et 75 :

- Antoine Magnin, Végétation de 74 lacs du Jura, Paris 1904, Gauthier-Villard.
- Ouvrage Lacs jurassiens, CPIE de Franche-Comté.

HÉRALDIQUE : LES BLASONS DU GRANDVAUX

Si la tradition fait remonter le premier peuplement permanent du Grandvaux au VI^e siècle, encore que rien ne soit absolument certain, il faut attendre le XIV^e siècle et le haut Moyen Âge pour que les archives nous livrent les noms, les fonctions, la généalogie et enfin les armoiries des personnages marquants de notre région.

Cette étude permettra d'en évoquer quelques-uns.



À l'Abbaye

Les armes de l'abbé Étienne de Fauquier au-dessus des fonts baptismaux de l'église

Une crosse abbatiale qui traverse l'écusson "d'azur à trois faulx d'argent emmanchées d'or, appointées deux en chef et une en pointe"

A l'origine, ce blason faisait partie de la cheminée mise en place lors des travaux entrepris à l'initiative de l'abbé de Fauquier dans l'ancienne maison abbatiale, en 1465.

C'est en 1980 que cette pierre a été "sauvée" et transférée à l'église, au-dessus des fonts baptismaux.

Sur la fontaine du seigneur (non représentée)

De l'autre côté de la route, à droite du cimetière, une pierre portant ces armoiries sans la crosse ferme la voûte de la "Fontaine du seigneur".

L'abbé Étienne de Fauquier (1386-1472) était le supérieur de l'abbaye de Saint-Oyant. A la fois, religieux et seigneur "laïc", la terre et la seigneurie du Grandvaux lui appartenaient.

Dans l'église, au-dessus de l'autel de saint Amable : armoiries des Farod, clé de voûte de la chapelle de saint Amable

"De gueules à la croix ancrée d'argent". Cette croix ancrée est en réalité faite de quatre farrots entrecroisés.

"Outil à travailler le chanvre, le farrot est une bande de fer coudée aux deux bouts avec un taillant mousse à l'intérieur. On le piquait dans une poutre et on frottait, en les passant dedans, les poignées de chanvre. Il était tellement tenu en honneur que la famille noble des Farod le prend comme arme parlante dans son blason". (Barbizier Almanach populaire comtois de 1962 p.491).



①



②



③

Cette famille présente dans le Grandvaux avant le XIV^e siècle, possédait un château entre Les Bez et Les Bouviers : lieu-dit Les Farods. Les membres de cette famille comptent parmi les fondateurs de notre abbatale.

Armes de Claude Crestin ①

"De sable au chevron d'or, accompagné de trois larmes d'argent"

Issu d'une famille bourgeoise de Saint-Claude, seigneur du Grandvaux et fondateur de la chapelle des Chauvins érigée en 1628, ses armes figurent sur le linteau de la porte de la chapelle. Son fils, frère Pierre Crestin, né en 1615, était sacristain du Grandvaux en septembre 1657.

Jusqu'en 2012, sur le mur de l'ancien cimetière, en face du portail de l'église, il existait une pierre armoriée de l'écusson des Crestin, dans laquelle était scellée la croix de fer descendue du clocher lors des travaux de 1729. Cette croix était surmontée du coq ② qui a été volé il y a quelques années. Suite au réaménagement du site ayant entraîné la démolition du mur, la pierre sera remplacée non loin de son emplacement d'origine.

Armes de la famille de Lezay ③

Elles sont représentées sur une des clés de voûte de l'église de l'Abbaye :

"Parti de gueules à la fleur de lys d'or et d'argent à deux batons accotés de gueules, passés en sautoir, alaisés, une fasce raccourcie de sinople brochante sur le tout"

Cet écusson pourrait se lire : Parti de Civria Antoinette, épouse du prévôt Charles de Lezay et du chapitre de Saint-Claude.

La famille de Lezay apparaît en 1345, Estevenin de "Les Ays" étant administrateur du prieur du Grandvaux. En 1374, il reprend la charge de la famille de La Ferté.

En 1405, Pierre de Lezay est prévôt du Grandvaux. Des membres de cette famille bénéficient de cette charge pour le compte de l'abbé, tout en assurant de hautes fonctions au sein de la municipalité de Saint-Claude. En 1517, l'abbé de Saint-Claude confie la charge de prévôt à Charles de Lezay qui devient un personnage essentiel de la vie politique locale.

Le prévôt, vassal de l'abbé, est un laïc représen-



tant du pouvoir seigneurial, donc de la gestion des biens appartenant au monastère. C'est donc à l'abbé qu'il doit rendre des comptes. Mais il jouit d'une certaine autonomie ce qui fait que ses nombreuses attributions ne sont pas toujours bien définies.

L'exercice de la justice est l'une de ses prérogatives. A côté de la fonction judiciaire, le prévôt exerce aussi un rôle fiscal. Il a le pouvoir de recevoir les plaintes, d'effectuer des saisies, d'exiger les redevances assises sur les hommes, sur leurs biens, sur leurs récoltes et, d'une façon générale, veille à la régularité des opérations à caractère financier sur lesquelles l'abbé perçoit sa part.

Ainsi, le prestige de la famille de Lezay est lié à cette charge qu'elle exercera jusqu'à la Révolution.

Aux Guillons

Le 2 juillet 1574, frère Claude Guillon, originaire des Guillons, exerce la charge de sacristain du Grandvaux. C'est lui qui fit ériger, en 1605, le Pardon des Guillons dédié à Notre-Dame, au fronton duquel est gravé un écusson figurant une croix accompagnée d'un ciboire et d'un calice. C'est également lui qui fit don à l'église du Grandvaux du tableau du Rosaire que l'on peut voir dans le chœur.

À Château-des-Prés

Le château, bâti par l'abbaye de Saint-Oyant vers 1240 "pour résister aux attaques continues des seigneurs d'alentour et assurer ainsi la défense de la terre du Grandvaux", a été inféodé à son abbé.

L'église, édifiée en 1822 et dédiée à saint Georges, succède à une chapelle fondée en 1615 par Claudine de Blanchot, veuve de Lézay.

Désiré Monnier signale, en 1857, que "derrière le maître-autel, on remarquera une représentation en relief et peinte de saint Georges terrassant le dragon. Des armoiries sont sculptées et peintes sur ses harnais". Ce sont celles de la famille Page qui "portait d'azur à trois œillets d'or".

Une pierre sculptée d'un écusson identique provenant du château se trouverait à la Rixouse (à vérifier). L'existence de ces armoiries prouverait qu'un membre de la famille Page, du comté de Bourgogne, aurait été châtelain à Château-des-Prés au début du XVII^e siècle.

Jean Louvier



Les clés de voûte de l'église de l'Abbaye. Cette planche réunit douze des clés de voûte qui ornent les voûtes de la nef que plusieurs auteurs s'accordent à dater du XV^e siècle. La plupart porte des motifs floraux; quelques-unes sont armoriées et leur description figure dans l'article de Jean Louvier (Photos B. Leroy)

L'ABBÉ LUC MAILLET-GUY, HISTORIEN DU GRANDVAUX

Une fois de plus, plusieurs articles du présent numéro du Lien s'appuient sur l'*Histoire du Grandvaux* de l'abbé Luc Maillet-Guy. Ce gros ouvrage de 574 pages est incontournable pour qui veut connaître l'histoire de notre petite région. Édité à compte d'auteur en 1933, il était devenu introuvable mais a été réimprimé à deux reprises à l'initiative de notre association.

Notre revue avait déjà consacré un article à l'auteur (Le Lien n° 20 de juin 1986) mais ce numéro déjà ancien est devenu à son tour difficile à trouver. Il est donc parfaitement justifié de renouveler l'hommage à l'historien du Grandvaux sans lequel nous serions bien ignorants du passé de notre région.

Le futur abbé est né à Saint-Laurent en 1864 d'un père originaire des Jeannez (hameau

de l'ancienne commune de Rivière-Devant) et qui avait épousé Anaïs Bouvet (Canard) de Saint-Pierre, fille de Germain Bouvet.

Il était le neveu de Raymond Bouvet, curé et historien de Marigna-sur-Valouse ; celui-ci a certainement été pour une bonne part dans l'entrée en religion de son parent. L'abbé Luc Maillet-Guy fut élève de la Maîtrise de Saint-Claude, puis ordonné prêtre, membre des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception. À la fin du XIX^e siècle, il partit au Canada comme missionnaire avec deux autres ecclésiastiques du diocèse de Saint-Claude. Par la suite, il revint en France comme bibliothécaire à l'Université catholique de Lyon et entreprit à cette époque une très importante étude historique sur les Antonins (ordre de chanoines réguliers établis à Saint-Antoine l'Abbaye, Isère) qui fait toujours autorité.

En 1930, l'abbé, toujours bibliothécaire à Lyon, habitait au pied de la colline de Fourvière lorsqu'un éboulement catastrophique détruisit son appartement. S'il fut épargné, il est probable qu'une partie de ses archives ait été perdue à ce moment là.

Il quitta alors Lyon pour Voiteur, où il devint aumônier des Ursulines et se consacra à la rédaction de *l'Histoire du Grandvaux*. Même si quelques communes avaient aidé financièrement à l'édition (on en trouve le détail à la fin de l'ouvrage), il semble que le succès n'ait pas été au rendez-vous, contrairement à ce qui se passe actuellement. Luc Maillet-Guy reçut pourtant une récompense de la Commission des Antiquités nationales. Nous en reproduisons le texte ci-dessous.

Décédé en pleine occupation allemande, ses obsèques à l'Abbaye (probablement selon son désir) furent réduites au strict minimum. La sépulture existe encore aujourd'hui.



L'abbé Luc Maillet-Guy à l'Abbaye en 1927
(archives familiales)

HISTOIRE DU GRANDVAUX

(JURA)

PAR
L'ABBÉ LUC MAILLET-GUY

Préface de M. Louis BOUVIER
Membre de l'Institut



1933

CHEZ L'AUTEUR : A VOITEUR (Jura)

L'Histoire du Grandvaux reste le seul ouvrage historique sur notre région. L'abbé Maillet-Guy est remonté aux textes originaux, interrogeant une énorme quantité d'archives, déchiffrant et traduisant méticuleusement les écrits en latin ou en vieux français. Il a également interrogé des documents difficilement accessibles comme des archives familiales, en particulier celles de la famille Roche, des registres paroissiaux, des délibérations de conseils municipaux... Il a fait œuvre d'authentique historien, citant méticuleusement ses sources, ordonnant les faits, vérifiant la chronologie. Il en résulte que *L'Histoire du Grandvaux* ne se lit pas comme un roman. Certes, il faut avoir un centre d'intérêt précis en tête, resituer les événements locaux dans un contexte plus général et parfois faire abstraction des remarques acerbes qu'un croyant convaincu pouvait faire sur des époques troublées comme purent l'être la Révolu-

tion ou la séparation de l'Église et de l'État en 1905.

En fin de compte, l'ouvrage est irremplaçable. La preuve en est que, le tirage de 1933 épuisé dans les années 1950, il fallut le réimprimer en 1991 et en 2003. Il est de nouveau épuisé.

D'après Le Lien n° 20

Une récompense pour l'Histoire du Grandvaux

Bien qu'ayant pour sujet l'histoire d'une petite région, l'ouvrage de l'abbé Maillet-Guy a reçu une récompense peu de temps après sa parution.

“La troisième mention a été attribuée à *L'Histoire du Grandvaux* (Jura) par M. l'abbé Luc Maillet-Guy, préfacée par M. Louis Bouvier, membre de l'Institut. L'histoire de la vallée de Grandvaux, de ses villages, de ses lacs et forêts, est écrite avec amour, en un style aisé et vivant, par un homme qui connaît les moindres recoins, les plus modestes masures de son pays dont il a recherché l'histoire, non seulement dans les livres imprimés, mais aussi aux archives départementales du Jura, aux archives du Doubs, dans les 286 cartons des archives de la famille Lezay à la bibliothèque de l'Arsenal et, sur place dans les registres paroissiaux, les registres des délibérations municipales et dans les archives notariales et privées. L'auteur a réussi à établir ainsi l'histoire religieuse, sociale, généalogique, politique et économique de cette vallée restée longtemps isolée dans son repli du Jura.”

AUBERT Marcel. Rapport sur le concours des Antiquités nationales en 1935 ; lu dans la séance du 17 avril 1935. In: *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 79^e année, N. 2, 1935. pp. 151-157.

(Source : Persée)

Nous proposerons dans un prochain numéro du Lien la bibliographie de l'abbé Maillet-Guy.



LETTRE DE MAURICE BOUVET À L'ABBÉ MAILLET-GUY

Le hasard des recherches sur Internet nous réserve parfois d'heureuses surprises. Telle cette lettre que Maurice Bouvet envoie à l'abbé Maillet-Guy, sur sa demande. Il y dresse un historique familial et professionnel précis. Certaines informations sont connues des lecteurs du Lien, mais nous trouverons ici quantité de précisions incontestables et de dates repères, en particulier pour le début du XIX^e siècle.

Salins le 19 mars 1928

Monsieur l'Abbé,

J'ai bien reçu votre lettre du 10 courant et je partage votre avis. Oui, il vaut mieux procéder comme vous le conseillez, le but pour nous étant surtout d'avoir un tableau généalogique bien certain et bien dressé.

La carrière de mon regretté père, dont c'est aujourd'hui même le 28^{ème} anniversaire de décès, est à peu près ceci.

(*Alfred Bouvet*) né le 25 X 1820, rue Culture Sainte Catherine, à Paris, de Sulpice Sévère (1786-1825) et de Julie Chanez (1797-1844) ; fit ses études classiques au lycée Charlemagne à Paris ; bachelier à 16 ans ; part alors pour Genève à la Banque de Mr. Viridet pour y apprendre les affaires ; au bout d'un an, il rentre à Paris pour aider sa mère qui est veuve dans la direction de son affaire de Commissionnaire de roulage.

Ce métier consistait à recevoir les marchandises à expédier en petite vitesse dans des halls comme nos gares de marchandises et à traiter le transport de marchandises aux voituriers comtois, qui, amenant des fromages ou autres produits du Jura à Paris, venaient trouver le commissaire de roulage après avoir livré leur cargaison et déchargé leurs chariots. On leur traitait alors le transport de marchandises pour Dunkerque, Mulhouse, Barcelone, et après avoir chargé leurs chariots ils partaient.

A côté des services par voitures libres mon père avait organisé des services rapides, dits accélérés, qui assuraient par relais (les chevaux fournis successivement par chaque maître de poste) le roulement continu sans arrêt de Paris à Mulhouse (cotons) ou en Comté.

Quand les chemins de fer se construisirent, mon père remplacé par eux, recula progressivement sur Tonnerre, Dijon, Dole et Salins.

En dernier lieu, Andelot, puis Champagnole étaient têtes de ligne.

1° C'est devant cette disparition de sa profession initiale, qu'arrivé à Dole, mon père commença à faire le commerce des bois (les chariots, au lieu de redescendre à vide, amenaient les planches, faisant ainsi contre voiture). Il ne resta que 3 ans à Dole, où je naquis ; ce n'est donc en réalité qu'à Salins que le commerce des bois augmenta rapidement.

Ayant le monopole des transports, mon père achetait les sciages de toutes les scieries, petites et grandes de Champagnole, Pontarlier, Morteau ; il leur fixait avant les ventes de l'Administration Forestière ses prix d'achat. Les scieurs (Mrs Dalloz, Vandel et autres) achetaient les bois en grumes en conséquence, livraient ensuite les sciages à mon père et chacun y trouvait son compte. C'était l'âge heureux.

2° Vers la même époque, mon père, pour occuper Jules Pia, achetait à la Maison Breucq, de Lons, ce qui leur restait de ses services de diligences, qui jadis passaient le Mont-Cenis et étaient alors réduits aux lignes de Morteau-Pontarlier, Champagnole-St Laurent, Morez-Lons le Saunier, St Claude-Nantua-Pont d'Ain, lesquels se réduisirent peu à peu jusqu'au triangle ultime St Laurent-Morez-St Claude.

C'était la 1^{ère} fois que mon père s'occupait de transport des personnes à grande vitesse, c'est à dire des Messageries du Jura dont Jules Pia fut le directeur, puis Alfred Pia son fils et enfin Edouard Bouvet.

En 1870, mon père fonda à Salins la première scierie de cette ville, pour occuper son neveu René Prével (1844-1871), qui sortait de l'École Centrale de Paris. Celui-ci commença à édifier l'usine Malpertuis à Salins et l'usine de Villers sous Chalamont, au centre des forêts domaniales de Levier.

René Prével fut tué par les allemands le 26 janvier 1871 à Ivory, en allant avec un détachement du fort St André pour faire sauter le viaduc du chemin de fer franco-suisse à Montigny. Les allemands avaient contourné Salins par Arbois et ils étaient déjà à Ivory.

J'ai fait élever en 1872 un bloc de granit à Ivory pour commémorer sa mort.

Les scieries de Salins et de Villers furent terminées par M. Jules Gaudillot, ancien élève de Polytechnique et ami de mon père.

Le 1^{er} janvier 1879, après 3 ans à l'Ecole forestière de Nancy et 1^{ère} année dans le service forestier à Saint-Hippolyte (Doubs), pendant laquelle je fus envoyé en mission pour estimation forestière dans le sud de l'Italie, je rentrai à la Maison définitivement, les premiers employés de mon père Pierre Viard et Jules Pia ayant refusé de reprendre ses affaires, comme il le leur avait généreusement offert.

Je n'ai pas eu à m'en repentir. J'ai été successivement

- 1° employé de mon père de 1879 à 1889 ;
- 2° son associé, sous la raison sociale Alfred Bouvet & fils de 1889 à 1899 ;
- 3° seul patron de 1899 à 1919 ;
- 4° associé à mon fils et mes 2 gendres, sous la raison sociale Maurice Bouvet & Cie depuis 1919.

En somme à ce jour :

- 10 ans employé de mon père,
 - 10 ans son associé,
 - 20 ans patron unique,
 - 10 ans associé avec mes enfants
- 50 ans c'est déjà quelque chose.

Avant de reprendre le harnais, j'ai demandé en 1879 à mon père de m'envoyer 4 mois en Autriche étudier les arrivages de sciages sapin qui prenaient une importance croissante et me perfectionner dans la langue allemande. J'ai été là-bas du 1^{er} mai au 1^{er} septembre 1879.

Rentré à la maison, j'ai vite reconnu que le commerce du bois était dur en raison de l'insuffisance des bois en grumes par rapport à la puissance des scieries et je me suis lancé dans diverses industries plus fructueuses : l'injection de traverses de chemin de fer, des poteaux télégraphiques, etc. ; J'ai entrepris une grande exploitation forestière dans le sud de la Russie, qui a duré 3 ans, après quoi, avec le personnel salinois qui était là-bas j'ai fondé à Odessa un comptoir d'achats de traverses de chemin de fer et de bois de tonnellerie, les 1^{ères} à destination de la Belgique, les secondes à destination de Cette, où je finis par installer un important chantier de ventes pour les bois de tonnellerie.

Actuellement, un chantier semblable fonctionne à Bordeaux depuis plusieurs années et nous venons d'en installer 2 semblables, l'un à Oran et l'autre à Alger.

Tout ceci est l'histoire de notre maison de commerce qui comprend aujourd'hui une douzaine de succursales.

J'ai omis de dire que vers 1878, la sucrerie d'Aiserey (Côte d'Or) fondée par mon grand oncle Régis Bouvet, exploitée ensuite par son fils Régis Bouvet et ses 2 frères (ces 2 derniers s'occupant plus spécialement d'une raffinerie de mélasse à la Barrière d'Italie à Paris) tomba sur les bras de mon père qui les avait soutenus financièrement depuis quelques années sans pouvoir finalement leur éviter la déroute.

Nous avons exploité cette fabrique de sucre de betterave pendant 15 à 20 ans ; à la fin, je fus assez heu-

reux pour la vendre sans perte à la Raffinerie-sucrierie de Chalon-sur-Saône qui venait d'acheter la sucrierie de Brazey voisine de la nôtre.

Quant à la carrière politique de mon père, la voici :

Avant la guerre de 1870, mon père avait été conseiller municipal puis maire de Salins et président du tribunal de commerce.

Le 4 juillet 1870, il fut remplacé, mais renommé maire en 1871.

Chassé de Salins le 26 janvier 1871 par les Allemands, il se réfugia en Suisse avec sa famille pendant 2 ou 3 mois.

A cette époque, quoiqu'absent, il fut porté candidat à la Chambre constituante de 1871, mais il ne réunit que peu de voix.

En 1874 ou 1875, il se présenta aux élections législatives contre Gagneur, je crois, au scrutin d'arrondissement.

Plus tard, il se présenta à nouveau avec MM. d'Aligny, de Froissard, Bailly et Bonneville au scrutin de liste cette fois sur l'ensemble du département.

Ensuite il fut candidat au sénat, toujours sous l'étiquette républicain modéré. Il échoua chaque fois ; à cette époque on ne pouvait espérer le succès. La candidature était une œuvre de dévouement.

Dans l'arrondissement de Poligny, mon père a eu comme successeurs à la candidature modérée MM. de Froissard, Milcent, Lascoux, puis moi (2 fois 1910 et 1914; j'ai été ensuite candidat de liste en 1919 (élu) et en 1924).

Mon cher père avait quitté la mairie de Salins après l'élection législative de 1874 ou 75, dans laquelle il avait eu la minorité à Salins-ville. Il n'a pas voulu de cette charge par la suite.

Par contre mon père a représenté le canton de Salins au Conseil Général du Jura depuis 1874, je crois, à 1878 (époque à laquelle je lui ai succédé) avec une interruption seulement de 6 ans, où Arthur Ligier radical l'a remplacé.

Si j'ai commis quelques erreurs de dates, vous les rectifierez, d'après les discours prononcés sur sa tombe en 1900 et que je vous enverrai.

Mon père a vécu 80 ans, sa vie a été bien remplie ! Le fond de son caractère était d'être bon, laborieux et très modeste. Jamais je ne l'ai vu tirer vanité de sa situation. Il était froid de caractère et de relation mais très sensible. Il avait le génie de l'organisation et a fondé l'importante maison de commerce qu'est la nôtre, laquelle n'a fait que se développer constamment, en évoluant, avec ses successeurs.

Mon père avait une vive affection pour sa mère, qu'il avait seule connue car il n'avait que 4 ans à la mort de son père. Il était très attaché au pays de nos ancêtres, au Grandvaux. Vers 1868, c'est à dire avant la guerre de 1870, tant pour occuper son ami Jules Gaudillot, alors sans position, que pour rendre service à nos montagnes, il fit faire par Jules Gaudillot l'étude complète du chemin de fer de Champagnole à St Laurent, et cela à ses frais : j'ai encore les plans et projets chez moi. Cela n'a malheureusement pas abouti.

Mon père a soutenu les siens avec dévouement ; sa sœur Julie lui a laissé 2 orphelins qu'il a élevés et il a aidé sa sœur Victorine jusqu'à sa mort.

Je m'arrête obligé de fermer cette lettre avant l'heure du courrier, en m'excusant de l'avoir commencée le 19 courant et de n'avoir pu la terminer avant aujourd'hui.

Veillez agréer, mon cher Abbé, l'expression de mes meilleurs et bien respectueux sentiments.

Maurice Bouvet.

Les travaux à la ferme Louise Mignot

L'hiver a été fécond, les bénévoles n'ont pas compté leurs heures ni leur peine. Leur récompense, ce sont les objectifs pleinement atteints : le dallage et le crépis de la cuisine terminés, la forge installée, cuisinières et fourneaux fonctionnels, four à pain prêt pour cet été...

L'exposition « tout feu tout flamme » sera l'occasion de faire le tour de ces travaux et de s'entretenir avec les bénévoles des matériaux et des savoir-faire mis en œuvre.

Photos Liliane et Roger Grandmaître

